

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 26 NOVEMBRE 2018**

**Objet**

**Parking de la  
Burthe –  
Autorisation de  
programme et  
crédits de  
paiement**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 20 novembre 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**Etaient présents :**

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,  
M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, Mme DURLIN,  
Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme BONNAL,  
M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET, Mme HERMENT, M. VERBOIS,  
M. ROBERT, Mme FEURTET, M. HADON, M. DROILLARD**

**LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :**

**33**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**M. IGLESIAS à M. DANDY - M. GALAN à Mme DURLIN  
Mme MILLORIT à Mme GRANJEON - Mme LAQUIEZE à M. BAGILET  
Mme LOUKOMBO SENGÀ à Mme BONNAL –  
M. RAIMI à M. NAFFRICHOUX - Mme LARUE à M. CAVALIERE –  
M. LERAUT à C. LACUEY -M. BOURIGAULT à M. PUYOBRAU –  
M. CALT à M. VERBOIS -Mme VELU à M. ROBERT**

**Absents :**

**M. BELLOC -Mme RONNE**

**Mme Gaëlle LARUE a été nommé secrétaire de séance**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Ville aménage un parking sur le site du domaine de La Burthe.

Une étude a été lancée en 2017 pour le réaménagement du parking central du Domaine de la Burthe. Les objectifs fixés étaient une organisation du stationnement, une sécurisation des mouvements des bus, des accès piétons, une requalification paysagère.

Des premières esquisses ont été présentées en commission (environnement et urbanisme).

Des remarques ont été formulées par les élus pour contraindre encore plus l'accès aux véhicules grand gabarit.

Il a été proposé de relocaliser le stationnement des bus à l'entrée du domaine de la Burthe, secteur la Suzanne, et de modifier le programme de réaménagement du parking central en limitant l'accès à un seul bus en dépose minute (et véhicule de secours).  
Les travaux du parking bus réalisés au titre des travaux de voirie à l'entrée de la Suzanne se sont achevés début 2018 (budget d'investissement 2017).

La première partie des études est réalisée en 2018 – la mission AVP a été validée par les élus en septembre-. La phase PRO est en cours de réalisation et sera facturée en 2019. L'objectif est de réaliser l'ensemble des travaux en 2019.

Conformément à l'article L2311-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de planifier l'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) de la manière suivante :

Parking de la Burthe - Opération n° 1701

<b>Autorisation de programme</b>	<b>240 000,00</b>
Crédits de paiement 2018	10 000,00
Crédits de paiement 2019	230 000,00

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-3 et suivants et R2311-9 et suivants ;

Vu l'avis de la commission Environnement et Cadre de vie en date du 14 novembre 2018 ;

Vu l'avis de la Commission des Ressources Humaines, Administration générale et Finances, Marchés Publics et nouvelles technologies réunie en date du 14 novembre 2018 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater les dépenses en regard de la programmation ci-dessus récapitulée.

**PRECISE** que cette délibération pourra être modifiée ultérieurement en fonction des évolutions du dossier (aléas des coûts, des subventions, de chantier, économiques,).

**DIT** que les crédits de paiement 2018 sont inscrits au budget primitif 2018 et que les crédits de paiement 2019 seront inscrits au budget primitif 2019.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus*

*Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

**A la Mairie de FLOIRAC, le 28 NOVEMBRE 2018**

**Le Maire,**



Nombre de votants :	31
Suffrages exprimés :	<b>31</b>
Pour :	31
Contre :	
Abstention :	